

en seraient importées et comment, ainsi que la façon dont la viande serait classée par catégories. Comme il était à prévoir, les quantités de bœuf importées ont augmenté au point que l'Association canadienne des éleveurs de bétail s'est inquiétée, et l'un des derniers numéros de leur revue renferme un article de M. Gracey qui traduit les préoccupations de l'association.

Ceux qui connaissent l'Association canadienne des éleveurs de bétail savent qu'elle n'a pas l'habitude de s'adresser au gouvernement ni d'élever des protestations. J'ai tout lieu de croire qu'elle s'enorgueillit d'être l'un des derniers bastions de la libre entreprise au Canada. Leur devise est: nous volons de nos propres ailes. D'autre part, ils commencent à s'inquiéter: ils craignent qu'on ne leur coupe les ailes. Voilà la question. Le ministre peut se permettre de demeurer impassible mais, à vrai dire, je ne puis rester indifférent à la situation.

Pour ce qui est des produits laitiers, nous savions il y a déjà des années qu'il faudrait maintenir un certain équilibre du fait que la production coûte plus cher au Canada qu'en Nouvelle-Zélande, où le climat est des plus favorables. Nous avons mis au point, avec la Nouvelle-Zélande un régime de contingentement, un accord ou une entente, selon lequel ses produits sont admis au Canada à condition qu'ils désorganisent ou même ne détruisent pas notre propre marché. Pourtant, au cours des débats à la Chambre, je n'ai pas réussi à obtenir du gouvernement l'assurance qu'il est prêt à adopter une attitude semblable dans le cas du bœuf. J'ai soulevé la question à la Chambre ainsi qu'au comité chargé de l'examen du projet de loi. J'ai aussi demandé aux témoins, au comité, si l'importation au Canada de bœuf de la Nouvelle-Zélande pouvait être considérée comme du dumping. On m'a répondu non, et avec raison car les Néo-Zélandais ne nous vendent pas leur bœuf à un prix inférieur à celui qu'ils exigent chez eux.

J'ai demandé aussi aux témoins qu'a entendus le comité si l'on pouvait fixer des quotas par négociation ou par accord, c'est-à-dire si nous pouvions déterminer par accord ou par négociation les quantités de bœuf dont l'importation serait autorisée. Là encore, on m'a répondu que ce serait possible en vertu de cet accord. Cela m'intrigue un peu de ne pouvoir obtenir une réponse claire et nette au sujet de la politique à suivre sur les quantités de bœuf importées de Nouvelle-Zélande à la suite de toute la série de questions que j'ai posées au ministre de l'Agriculture et de celle que j'ai posée lors du débat sur l'ajournement au secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce. J'ignore pourquoi ils se refusent à fournir ce renseignement ou à exposer leur politique, à moins que ce soit parce qu'ils n'en ont pas. C'est cela qui m'inquiète vraiment. Nous avons été inondés de ce produit au Canada l'année dernière au point d'en exporter aux États-Unis, jusqu'à ce que les États-Unis l'aient bloqué à la frontière, disant qu'ils n'en voulaient plus. Cette interdiction tient encore. En conséquence, tout ce qui se trouvait en haute mer à ce moment-là est tout simplement entré au Canada. Notre pays a alors été obligé de dire à la Nouvelle-Zélande, par l'intermédiaire de nos représentants, me dit-on, qu'il lui faudrait ralentir ses expéditions.

[M. Gleave.]

Quand j'ai posé une question à ce sujet l'autre soir, on m'a répondu que si cet état de choses ne cessait pas, le gouvernement allait prendre les mesures qui s'imposeraient. Voilà qui n'est pas très explicite. C'est inadmissible. Je crois que les éleveurs de bétail du Canada ont le droit de savoir quelle est la politique du gouvernement. Ils ont le droit de savoir quelle quantité de bœuf sera importée au pays, quelles limites on a fixées à cette importation, et quels sont les prix et les quantités dont ils devront subir la concurrence. Je crois qu'ils ont le droit de connaître tous ces détails parce que les producteurs de bœuf au Canada, qu'ils soient cultivateurs ou grands éleveurs, investissent de l'argent dans leur exploitation. Le cheptel s'accroît. On crée un certain nombre de pacages; tout cela représente un investissement de capitaux. Comme je l'ai signalé récemment, on nous incite à augmenter nos superficies de cultures fourragères ce qui se traduira par une augmentation de la production de bétail de boucherie, de moutons ou de vaches laitières. Quand on connaît la politique que poursuit le ministre de l'Agriculture, on sait pourtant qu'il n'encourage personne à relever la production laitière.

• (8.20 p.m.)

Ce qui m'inquiète, c'est qu'on n'a pas fixé de limite précise à cette politique pour l'information des agriculteurs et je crois que nous pouvons exiger que cette limite soit fixée. Je prétends que nous avons le droit d'être informés. Il ne suffit pas de siéger et de siéger encore en attendant que le gouvernement se décide à faire quelque chose ou à ne rien faire; il ne suffit pas de siéger jusqu'à ce que les États-Unis rouvrent leur frontière et d'attendre ensuite qu'ils la referment. D'après les informations que je tiens de source gouvernementale sûre, il est possible d'élaborer une ligne de conduite. Comme l'a dit à très juste titre l'orateur qui m'a précédé, la Nouvelle-Zélande, face au grave problème que lui pose l'industrie laitière, et l'élevage de moutons, augmente sa production de viande de bœuf et nous exporte ses problèmes. Le gouvernement sait pourtant que nos propres problèmes nous suffisent. Ne nous attendons pas à pouvoir régler ceux des autres.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je n'interviendrai que brièvement, et cela afin de corriger certains renseignements erronés, ou, du moins, des données inexactes sur l'ampleur des importations de bœuf depuis quelques mois. Je m'étonne que les habitants des grandes régions agricoles du Canada, en particulier de celles dont l'économie dépend en grande partie des marchés d'exportation, préconisent le protectionnisme et des restrictions préalables, puisque, nous le savons, de telles mesures entraînent des représailles, ou ce que certains appellent des dispositions compensatoires, de la part d'autres pays. Il me paraît dans l'intérêt du Canada, dont la production de viande de bœuf et autres est très avancée, de faire le moins possible pour encourager les pays étrangers à dresser contre elle des barrières.

Pour revenir au fond de la question, les données statistiques fournies, on a dit à tort et à travers que le Canada importait d'outre-mer de 10 à 12 p. 100 du bœuf dont il avait besoin. J'ignore d'où venaient ces chiffres, mais ils sont totalement faux. Je n'ai pas les chiffres exacts sous